



Centre Départemental
de Formation des Taxis

PROGRAMME FORMATION CONTINUE

Public visé et prérequis : conducteur de taxi en activité

(texte n°27 – arrêté du 11 août 2017)

Cette formation a pour objectif l'actualisation des connaissances du conducteur de taxi relatives à :

Journée 1 : 7 h

8h -12h

1) Code national de la Sécurité Sociale.

- Apprentissage spécifique des transports de l'assurance maladie
- Les transports remboursables – non remboursables

13h30-16h30

2) Convention départementale de la Sécurité Sociale

- Apprentissage de la convention Drôme et Ardèche :
 - o Modalité entente préalable
 - o Spécifique ALD, Art L324-1, invalidité etc...
- Modalités de facturation, documents à fournir.
- Différents modes de prise en charge autorisés au niveau départemental.

Journée 2 : 7 h

8h-12h

3) Code des transports et environnement social de l'entreprise

- Mise à niveau des connaissances des réglementations nationales T3P et LOTI :
 - o Réservation
 - o Prise en charge et refus de prise en charge
 - o Géolocalisation (application)
 - o Véhicule relais

- Apprentissage de la convention collective des taxis :
 - o Code APE 4932Z - IDCC 2219
 - o Grille des salaires
 - o Grille de compétences du personnel roulant ou non roulant (ancienneté)
 - o Amplitude journée/semaine
- Environnement social de l'entreprise :
 - o Déclarations : URSSAF, TVA, mutuelle obligatoire, document unique, TICPE ;

13h30-16h30

4) Mise à niveau des connaissances des réglementations locales

- Documents obligatoires
- Arrêtés préfectoraux
- Règlementation
- Tarification Drôme et Ardèche

Distribution d'un livret résumant la formation.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Détenir une carte professionnelle de conducteur de taxi
- 14 jours avant le début de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques en salle, avec des moyens tels que vidéo, projecteur, ordinateur portable.

Fourniture de documents

MOYENS D'EVALUATION :

Un questionnaire sera remis aux stagiaires à la fin des cours.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Tous les cours sont encadrés par les formateurs du **C.D.F.T.** (Formateurs chauffeurs de Taxi en activité ou ayant exercé et ayant tous suivi une formation à **I.S.M.** (Institut Supérieur des Métiers) et possédant le **C.C.P.C.T.**

DUREE DU STAGE:14 heures

Les stages seront organisés en 2 journées de 7 heures (8h00 à 12h et 13h30 à 16h30)

LIEU : CFA MULTIPRO DROME ARDECHE – Rue de la Sablière – 26250 LIVRON

Coût : 350 €